

**CLIENTELE DES PARTICULIERS,
PROFESSIONNELS
ET PETITES ASSOCIATIONS**

**CONDITIONS
TARIFAIRES
DES OPERATIONS
BANCAIRES**

2026

**QR
CODE**

Le présent document indique les commissions et les frais hors taxes généralement appliqués aux opérations bancaires de la clientèle des particuliers, professionnels et petites associations.

Il n'est pas exhaustif et peut être modifié à tout moment.

Au montant des commissions et frais exprimés en francs CFA hors taxes ou en pourcentage hors taxes, s'ajoute lorsqu'elle est due, la Taxe sur les Activités Financières (TAF) au taux en vigueur à la date de l'opération.

La TAF* est actuellement à 17%.

Pour les opérations avec l'international s'ajoute également, le cas échéant, la récupération des commissions et frais réclamés par le correspondant bancaire étranger.

Les jours de valeur sont exprimés en jours ouvrés. Le jour J s'entend pour :

- les opérations de crédit : jour de versement ou de remise
- les opérations de débit : jour de paiement ou de règlement

Par décision N° CM/UMOA/011/06/2013 prise en sa session du 28 juin 2013, le Conseil des Ministres de l'Union a, pour compter du 1er janvier 2014, fixé le taux de l'usure comme ci-dessous :

« Le Taux Effectif Global (TEG) d'un prêt ou de toute autre convention liée à un prêt d'argent ne peut dépasser 15% l'an pour les prêts consentis par les Banques et 24% l'an pour les prêts consentis par les autres institutions financières (Systèmes Financiers Décentralisés et autres agents économiques) ».

DETERMINATION DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) **(Décret n°951004 du 7 Novembre 1995)**

L'arrêt de compte périodique (mensuel ou trimestriel) mentionne le taux effectif global (TEG) appliqué. Le TEG comprend les intérêts, commissions ou rémunérations, de toute nature, prévus aux décrets ci-dessus afférents aux utilisations à découvert du compte courant. Il ne doit pas être confondu avec le taux conventionnel utilisé pour calculer les intérêts débiteurs.

Le TEG est un taux proportionnel à un taux journalier exprimé pour 100F. Le taux journalier (ou taux période) est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Intérêts} + \text{commissions sur le plus fort découvert}}{\text{Addition de tous les soldes débiteurs en valeur multipliés par leur durée en jours}} \times 100$$

Addition de tous les soldes débiteurs en valeur multipliés par leur durée en jours

Le TEG (Taux Effectif Global) est calculé en multipliant le taux journalier ci-dessus par le nombre de jours de l'année en cours selon la formule : Taux journalier x durée de l'année civile en jours (365 ou 366).

Le taux d'intérêt des crédits à la consommation est déterminé par rapport au Taux Moyen du Marché Monétaire auquel une marge est rajoutée. Il est calculé selon l'exemple suivant:

$$10\,000\,000 \text{ (capital)} * 11.801 \text{ (taux *TAF)*60 (maturité)} = 13\,090\,348 \text{ (capital dû)}$$

*en remplacement de la TOB (Taxe sur les opérations bancaires)

Le taux moyen mensuel du marché est de 4,15 % au 31 octobre 2025.

Ce taux est susceptible de varier mensuellement.

La décision N°397/12/2010 portant sur la mise en oeuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), consacre l'indexation des taux applicables sur le taux moyen mensuel du marché monétaire.

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Les opérations bancaires moins courantes ne sont pas indiquées dans cette brochure. Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers de clientèle.

Sommaire

Conditions générales du compte	6
Services rattachés au fonctionnement du compte	7
Services bancaires	13
Service banque à distance	14
Gestion des incidents de paiement	15
Opérations sur titres	16
Opérations de crédit	17
Opérations avec l'étranger	19
Autres services (divers)	20
Banque Patrimoniale	21

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPERATIONS BANCAIRES DE LA CLIENTELE DES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET DES PETITES ASSOCIATIONS

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1 Compte chèque	gratuit
1.1.1.2 Compte d'épargne simple	gratuit
1.1.1.3 Dépôt à terme	gratuit
1.1.1.4 Plan épargne logement	gratuit
1.1.1.5 Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	gratuit
1.1.1.6 Compte joint	nous consulter
1.1.1.7 Autres types de compte	nous consulter
1.1.1.8 Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte - Compte chèque - Compte d'épargne - Offre package	gratuit gratuit gratuit
1.1.1.9 Assurance décès accidentel associé au compte chèque	nous consulter

1.2 Conditions de Clôture de compte

1.2.1 Compte chèque

gratuit

1.2.2 Compte d'épargne simple

gratuit

1.2.3 Dépôt à terme

gratuit

1.2.4 Plan épargne logement

gratuit

1.2.5 Compte sur livret

gratuit

1.2.6 Compte-joint

1.2.7 Lettre de clôture juridique

nous consulter

1.2.8 Attestation de clôture de compte

gratuit

1.2.9 Autres types de clôture de comptes

nous consulter

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes

2.1.1 Conditions débitrices et frais

2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	nous consulter max 14%
2.1.1.2 Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	gratuit
2.1.1.3 Commission de dépassement sur compte autorisé	TIN majoré 4%
2.1.1.4 Commission de dépassement sur max non autorisé	14% compte
2.1.1.5 Facturation par écriture pour compte en dépassement d'autorisation	10 256
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
- Sur compte chèque	max 4274
- Sur compte épargne	gratuit
- Sur compte chèque banque Patrimoniale	max 21 368
2.1.1.7 PACKS	
2.1.1.7.1 Pack Access	
- Redevance mensuelle	3 000
2.1.1.7.2 Classic	
- Redevance mensuelle	6838
2.1.1.7.3 Pack Gold	
- Redevance mensuelle	10 256
2.1.1.7.4 Pack Platinum	
- Redevance mensuelle	17 094
2.1.1.7.5 Pack Infinite	
- Redevance mensuelle	25 641
2.1.1.8 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	gratuit
2.1.1.9 Assurance automobile	nous consulter
2.1.1.10 Assurance compte sécurité	6 000
2.1.1.11 Plan Sécurité Retraite	nous consulter
2.1.1.12 Educassur	nous consulter
2.1.1.13 Taxawu	nous consulter

2.1.2 Relevés de compte

2.1.2.1 Mensuel	gratuit
2.1.2.2 A la demande (mois en cours)	2 000
2.1.2.3 Autre période (tarif par mois)	
- Cadence par quinzaine	2 500
- Cadence hebdomadaire	6 000
- Cadence journalière	15 000

BON A SAVOIR : *Un relevé de compte gratuit par mois. Les produits de banque à distance sont les meilleurs moyens de suivre les opérations effectuées sur votre compte.*

2.1.3 Relevé récapitulatif des frais annuels

2.1.4 Autre type de relevé de comptes

gratuit
nous consulter

2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde	25 000
2.1.5.2 Attestation d'engagement	75 000
2.1.5.3 Attestation de non engagement	75 000
2.1.5.4 Attestation de mainlevée de garantie mobilière	25 000
2.1.5.5 Attestation de mainlevée de garantie immobilière	40 000
2.1.5.6 Attestation de prise en charge	50 000
2.1.6 Droits de timbre pour versement d'espèces en compte	200
2.1.7 Frais pour procuration	
- Délivrance d'une procuration	6 000
- Annulation d'une procuration	6 000
2.1.8 Conditions créditrices	
2.1.8.1. Plan d'épargne et autres produits d'épargne non réglementés	
- Compte à terme	nous consulter
- Bon de caisse	nous consulter
2.1.8.2. Plan d'épargne et autres produits d'épargne réglementés	
- Plan d'épargne logement	4% l'an
- Compte à terme	Taux BCEAO en vigueur
- Compte épargne ou compte sur livret	3,5% l'an
- Bon de caisse	Taux BCEAO en vigueur
2.1.8.3 Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	nous consulter
2.1.8.4 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple (rémunération sur dépôts max 10 millions)	3,5% l'an
2.1.8.5 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	
- pénalité si décaissement avant échéance	Taux BCEAO en vigueur
	de 10 à 30% selon la durée

2.2 Moyens de paiement

2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barrés/vignette (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
2.2.1.1.3 Chèques de banque sur place	8 000
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur compte en devises (min et max)	8 000
2.2.1.1.5 Chèques de guichet	5 000
BON A SAVOIR : Utiliser gratuitement votre chéquier ou votre carte bancaire pour toutes vos opérations de retrait auprès de nos guichets ou GAB.	
2.2.1.1.6 Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.1.7 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000
2.2.1.1.8 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000
2.2.1.1.9 Frais de destruction de chéquier (en cas de non retrait d'un chéquier dans un délai de 180 jours)	10 000

BON A SAVOIR : ne commandez un chéquier qu'en cas de besoin.

- 2.2.1.1.10 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
 - Frais à la charge du Remettant
 - Frais à la charge du Titulaire de compte

2 564
 28 205

BON A SAVOIR : Le rejet d'un chèque sans provision sans régularisation dans un délai de 30 jours entraîne l'interdiction d'émission de chèques l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes les banques de l'UEMOA.

Cette interdiction est valable pour une durée de 5 ans ; elle entraîne l'inscription aux fichiers centrale des chèques de la BCEAO, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre les chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment, à la suite de la régularisation de la situation par le client.

- Lettre d'avertissement 10 684
 - Lettre d'injonction 20 000
- 2.2.1.1.11 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple) nous consulter
- 2.2.1.1.12 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé) 3 000 + Coût
- 2.2.1.1.13 Assurance perte et vol des moyens de paiement (Quietis) 12 000/an
- 2.2.1.1.14 Encaissement de chèques
- 2.2.1.1.14.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA gratuit
 - 2.2.1.1.14.2 Encaissement de chèques hors UEMOA nous consulter

2.2.2 Cartes bancaires

BON A SAVOIR : Evitez les files d'attente en caisse. Les retraits d'espèces avec votre carte SG Sénégal sont gratuits dans nos GAB.

2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle

- | | |
|--|---------|
| 2.2.2.1.1 Carte privative AZUR | 8 547 |
| 2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA) | |
| 2.2.2.1.2.3 Mini relevé | Gratuit |
| 2.2.2.1.2.4 Retrait GAB : | Gratuit |
| 2.2.2.1.2.5 Consultation GAB : | Gratuit |

2.2.2.1.4 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)

- Visa classic Horizon

25 641

BON A SAVOIR : Avec la carte Visa classic Horizon, bénéficiez gratuitement d'une garantie accidents voyage, d'une assistance médicale et d'une assistance voyage*.

- Visa Classic

	<ul style="list-style-type: none"> • Débit immédiat • Débit différé 	51 285 76 923
- Visa Premier	<ul style="list-style-type: none"> • Débit immédiat • Débit différé 	85 470 111 111
BON A SAVOIR : Avec les cartes Visa Classic, Premier, Platinum et Infinite bénéficiez gratuitement de multiples garanties et assistances: accidents voyage, perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et assistance voyage*.		
- Visa Platinum	<ul style="list-style-type: none"> • Débit immédiat 	170 000
- Visa Infinite	<ul style="list-style-type: none"> • Débit immédiat • Débit différé* 	270 085 270 085
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		
- AZUR EPARGNE		8 547
- Visa classic (débit immédiat)		51 285
- Visa Premier (débit immédiat)		85 470
- Visa classic Horizon		25 641
2.2.2.3 Confection de carte en urgence		20 000
2.2.2.4 Frais de reconfession de carte (sauf défectuosité)		7 000
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel		7 000
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		14 959
2.2.2.7 Opposition carte		
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol		5 000
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (particulier)		20 000
2.2.2.8 Modification de contrat		
(carte, plafond, ...)		
- Relèvement de plafond		14 959
- Mise à jour du code de la carte		gratuit
- Annulation ou résiliation de la carte		gratuit
2.2.2.9 Expédition à domicile : frais d'envoi		10 000
2.2.2.10 Ouverture de dossier de fraude		nous consulter
2.2.2.11 Prestations Services monétiques		
(consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)		
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)		
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client		gratuit

* Offre soumise à conditions

	- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	428	
	- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales hors (GIM UEMOA)	1 923	
	- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	2% min 3000	
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
	- Consultation/édition de solde dans la banque du client	gratuit	
	- Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	300	
	- Consultation/édition de solde GAB Hors Zone UEMOA	500	
2.2.2.12 Paiements			
2.2.2.12.1	Au Sénégal	gratuit	
2.2.2.12.2	A l'international	1,5% min 1500	
2.2.3 Virements et Prélèvements			
2.2.3.1 Virements			
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	gratuit	
2.2.3.1.2	Virement reçu	gratuit	
2.2.3.1.2	Virement interne émis (de compte à compte dans la même banque)	gratuit	
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers chez les confères (STAR-UEMOA)		
	- Support papier (jusqu'à 11h30)		
	- virement simple	12 820	
	- virement RTGS	15 000	
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	gratuit	
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)		
	Support papier		
	- Virement simple	12 820	
	- Virement RTGS	15 000	
	- Support télématique/ électronique	5 000	
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	gratuit	
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre		
	2.2.3.1.7.1	Création du dossier	gratuit
	2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	
	- Support papier	7 500	
	- Support télématique	500	

2.2.3.1.8 Modification de Virement Permanent	gratuit
2.2.3.1.9 Mise à disposition de fonds	
- Jusqu'à 100 000	5 556
- De 100 001 à 2 000 000	11 112
- Au-delà de 2 000 000	21 795

2.2.3.2 Prélèvements

2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	gratuit
2.3.3.2.1.1 Création de dossier	gratuit
2.3.3.2.1.2 Exécution de l'opération	gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	gratuit
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	gratuit
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	gratuit
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	gratuit
2.2.3.2.6 Frais d'impayé sur prélèvement (sans provision)	
-Au titulaire	2 500
-Au bénéficiaire	gratuit
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client au bénéficiaire	gratuit

SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées

3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèque	
- SG Sénégal	J
- Confrères	J+1
	(Après sort du chèque)
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis	J-1
3.1.5 Domiciliation d'effets	J-1
3.1.6 Paiement de chèques	J-1
3.1.7 Versement d'espèces	J
3.1.8 Retrait d'espèces	J
3.1.9 Livrets d'épargne	
- Versement	max J+15
- Retrait	max J+15

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	8 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises	
Vers Zone Euro	
- Commission de traitement	0,25% min 5000
- Frais de dossier	gratuit
- Frais de télécommunication	10 000
3.2.4.1 Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	0,25% min 10000
- Commission de traitement	0,25% min 5 000
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de dossier	15 000
- Frais de télécommunication	10 000
3.2.5 Rejet de chèque	
- Au tiré	28 205
- Au remettant	2 564
3.2.6 Demande d'opposition	10 000
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD) saisie attribution, saisie conservatoire	50 000
3.2.8 Protêt	nous consulter
3.2.9 Frais de circularisation	nous consulter
3.2.10 Changement de signature	gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	gratuit
3.2.13 Frais de nantissement	nous consulter

SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	gratuit
4.2 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	
4.2.1 Connect	
- Redevance mensuelle	1000/mois
- Avis de débit et de crédit	gratuit
4.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
4.3.1 CONNECT	
- Virement SGSN	Gratuit
- Virement Autres banques locales	500
- Virement dans l' UEMOA	5 000
- Bank to wallet	1 %
- PI - SPI	Gratuit au de là de 30 transactions mensuelles
	1 %
4.4 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	
4.4.1 Vocalia	
- Redevance mensuelle	gratuit
- Appels	Coût de l'appel international
• Du Sénégal	
• De l'étranger	Coût de l'appel international
4.5 Services SMS	
4.5.1 Messalia	
- Réception de solde cotisation mensuelle	2 009
- Avis de débit et de crédit	gratuit
- Résiliation	gratuit
4.6 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	gratuit
4.7 Téléchargement de fichiers (demande de relevés de compte en ligne)	gratuit

GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.2 Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	
- 1 ^{ère} échéance	17 094
- 2 ^{ème} échéance	23 077
- 3 ^{ème} échéance	28 205
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	nous consulter
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	nous consulter
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	nous consulter
5.7 Certificat de non-paiement	nous consulter
5.8 Autres frais pour incidents de paiement	
- Lettre d'avertissement pour chèque impayé	10 684
- Lettre d'injonction pour chèque impayé	20 000

OPERATIONS SUR TITRES

6.1 Achat et vente de billets de banque

(commission manipulation achat et vente)

- Achat par la Banque

- Euro
- USD
- Autres devises

- Vente par la Banque

- Euro
- Autres devises

0% à 2%
0% à 2%
max 5%

0% à 2%
max 5%

nous consulter

6.2 Autres crédits à court terme (TMMM+Marge)

6.3 Sogebourse

- Achat
montant transaction

0,8%
min 1 000

- Vente
montant transaction

0,8%
min 1 000

- Acheté-vendu / Transaction sur dossier
montant transaction

0,8%
min 1 000

- Cession de bloc de titres

2 à 2,5%
montant
transaction

6.5.1 Conservation

- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)
 - Tranche valeur portefeuille <= 10 millions

0,5%
min 2 500/
trimestre
0,26%

6.5.2 Autres operations sur valeurs

- Transfert de titres
portefeuille transféré

0,2%
min 10 000/
valeur

- Nantissement de titres
portefeuille nanti

0,25%
min 10 000/
valeur

- Main levée sur titres
portefeuille libéré

1%
min 10 000/
valeur

6.5.3 Opérations sur OPCVM

- Courtage
montant transaction

0,4%
min 10 000

- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)
 - Tranche valeur portefeuille <= 10 millions

0,5%
min 1 250/
trimestre
0,25%

- Tranche valeur portefeuille > 10 millions

6.5.4 Autres services

- Attestation de propriété

20 000 /

attestation

- Attestation de titres en dépôt

20 000 /

attestation

- Attestation d' IRVM

10 000 /

attestation

- Impression de relevé de compte titres

500 / page

- Création de certificat de titres

5 000 /

certificat

- Commission sur succession

0,30%

portefeuille

- Frais de recherche :

- opération de 6 mois à un an

15 000 /

- opération de plus d'un an

30 000 /

opération

OPERATIONS DE CREDIT

7.1 Crédit à la consommation

(taux d'intérêt à déterminer par rapport au TMMM +Marge)

7.1.1 Découvert en compte convenu et formalisé (TMMM+Marge)

- Frais de dossier de mise en place

nous consulter
(max
14 %
l'an)
sous réserve
du respect
du taux
d'usure

5%
min 5 000
max 25 000

7.1.2 Facilités de caisse (TMMM+Marge)

7.1.3 Autres crédits à court terme

Prêts Personnel Ordinaire (TMMM+Marge)

7.2 Crédits à l'habitat

7.2.1 Moyen terme (TMMM+Marge)

nous consulter
sous réserve
du respect du
taux d'usure

7.2.2 Long terme (TMMM+Marge)

nous consulter
sous réserve
du respect du
taux d'usure

7.3 Crédit-bail

7.3.1 Mobilier (TMMM+Marge)

nous consulter

7.4 Autres opérations connexes aux opérations de crédit

7.4.1 Frais de mainlevée d'hypothèque

nous consulter

7.4.2 Assurance sur prêts particuliers

nous consulter

7.4.3 Mainlevée hypothèque partielle ou totale

(hors frais notariés et d'enregistrement)

gratuit

7.4.4 Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque

gratuit

7.4.5 Demande d'édition de tableau d'amortissement

gratuit

7.4.6 Demande de réédition de tableau d'amortissement (duplicata)

15 000

7.4.7 Frais d'impayé au remboursement

- Majoration sur le taux du crédit en cas d'échéance impayée (appliquée pendant la durée du retard)
- Commission de traitement

3%

5 000

7.4.8 Pénalité de remboursement anticipé	
- rachat interne	3%
- rachat externe	3%
7.4.9 Frais d'état d'engagement	75 000
7.4.10 Frais d'anticipation PPO	3%
(Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	
7.4.11 Frais d'étude des dossiers de prêt	min 25 000
7.4.12 Autres opérations de crédit	gratuit
7.4.13 Autres assurances sur prêts particuliers	nous consulter
7.4.14 Avenant sur contrat prêt	nous consulter
7.4.15 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	gratuit
7.4.16 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	gratuit
7.4.17 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	nous consulter
7.4.18 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	3%

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)

8.1.1 Frais d'encaissement

8.1.1.1 Frais de manipulation :

- Tarif zone EURO 10 000
- Tarif Autre zone 12 000

8.1.1.2 Frais port de lettre 5 000

8.1.1.3 Chèque libellé en devises : commission de change en sus 0 à 2%

8.1.1.4 Frais d'impayés 7 000

8.2 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger

8.3 Transferts

8.3.1 Transferts zone UEMOA

Cf virement

8.3.2 Transferts hors zone UEMOA

8.3.2.1 Virement hors UEMOA

(Transfert SWIFT avec change en autres devises)

8.3.2.1.1 Transfert reçu

gratuit

8.3.2.1.2 Transfert émis

- Commission de traitement

0,50 %

min 10 000

- Frais de dossier

15 000

- Frais de télécommunication

10 000

- Commission de change (hors UEMOA et zone Euro)

0,25%

min 10 000

- Taxe Etat

0,6%

AUTRES SERVICES (divers)

9.1 Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1 0 à 30 jours	15 385
9.1.2 30 à 60 jours	15 385
9.1.3 60 à 90 jours	15 385
9.1.4 Plus d'un an	15 385
9.1.5 Supplément par photocopie	1 496
9.2 Casier	4 000/trimestre
9.3 Location de coffre-fort	
9.3.1 Location d'un compartiment de coffre fort	
- Petit	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	150 000
- Moyen	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	300 000
- Grand	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	450 000
9.4 Frais de reproduction de clé	nous consulter
9.5 Demande de renseignements sur client	nous consulter
9.6 Demande de renseignements financiers	nous consulter
9.7 Demande de renseignements comptables	nous consulter
9.8 Abonnement mensuel au site internet	gratuit
9.9 Successions	
9.9.1 Frais d'ouverture de dossier de succession	20 000
9.9.2 Frais de dossier de succession	
(au règlement selon l'actif)	
Liquidation	
- De 0 à 200 000	gratuit
- De 200 001 à 500 000	2%
- Plus de 500 000	1,5%
9.9.3 Frais annuels de tenue de compte	
- Frais de dossier pour transfert chez le notaire	0,5%
9.10 Frais annuels sur compte inactif	nous consulter
(créances arriérées)	
9.11 Frais de retour à l'exploitation pour compte déclassé	29 915
9.12 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	20 000
9.12.1 Lettre d'avertissement	10 684
9.12.2 Lettre d'injonction	20 000
9.13 Autres types de services	
Frais de constitution de garantie	
- Garanties personnelles	50 000
- Garanties réelles	60 000

BANQUE PATRIMONIALE

10.1 Frais de tenue de compte (Tarif mensuel)

- Sur compte chèque Banque Patrimoniale

max
21 368

10.2 Pack Banque Patrimoniale

- Redevance mensuelle
- Redevance annuelle

46 154
553 848

10.3 Visa Infinite

- Débit immédiat
- Débit différé

270 085
270 085

10.4 Conseil en investissement

- Frais de conseil en investissement

400 000

10.5 Autres types de relevé de compte

- Bilan patrimonial à la demande

100 000

1% à la

10.6 Découvert

- Frais de mise en place découvert

souscription
0.5 % au
renouvellement

10.8 Location d'espace

- Salon de travail capacité 4 personnes max

- Heure 15 000
- Journée 90 000
- Semaine 400 000

- Salle de réunion capacité 8 personnes max

- Heure 30 000
- Journée 150 000
- Semaine 450 000

* Offre soumise à conditions

CLIENTELE PROFESSIONNELS ET DES PETITES ASSOCIATIONS

Conditions générales du compte	23
Services rattachés au fonctionnement du compte	24
Services bancaires	30
Services banque à distance	31
Gestion des incidents de paiement	32
Opérations sur titres	33
Opérations de change	35
Opérations de Crédit	36
Opérations avec l'étranger	38
Autres services (divers)	42

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1 Ouverture de compte

(avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1 Dépôt à terme

1.1.1.2 Compte d'instruments financiers

(Société) - à décliner par type d'instrument

1.1.1.3 Compte courant

1.1.1.4 Assurance compte sécurité

nous consulter

NA

gratuit

6 000

1.2 Conditions de Clôture de compte

1.2.1 Dépôts à terme

1.2.2 Compte d'instruments financiers

à décliner par type d'instrument

1.2.3 Compte courant

1.2.4 Lettre de clôture juridique

gratuit

gratuit

SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes

2.1.1 Conditions débitrices et frais

2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	nous consulter (max 14% l'an)
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,20%
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit (Petites Associations)	0,25%
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit (Professionnels)	max 1%
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	TIN majoré 4%
2.1.1.6 Facturation par écriture pour compte en dépassement d'autorisation	12 000
2.1.1.7 Commission de dépassement sur compte non autorisé	max 14 %
2.1.1.8 Frais de tenue de compte	
- Professions libérales (tarif mensuel)	5 000
- Commerçants, artisans, micro-entreprises (tarif mensuel)	10 000
- Petites associations (tarif trimestriel)	7 500
- Pack Pro-connect (Visa classic business)	16 000
- Pack Pro-connect (visa Gold Business)	20 000
- Pack Pro-Sogecashnet	24 000
2.1.1.9 Arrêté de compte	nous consulter

2.1.2 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

2.1.3 Relevés de compte

2.1.3.1 Mensuel	gratuit
2.1.3.2 Duplicata	15 000
2.1.3.3 Autre période	
- Cadence par quinzaine	5 000
- Cadence hebdomadaire	8 000
- Cadence journalière	20 000

BON A SAVOIR : *Un relevé de compte est gratuit par mois. Les produits de banque à distance sont les meilleurs moyens de suivre les opérations effectués sur votre compte.*

2.1.4 Attestations bancaires

2.1.4.1 Attestation de solde	25 000
2.1.4.2 Attestation d'engagement	75 000
2.1.4.3 Attestation de non engagement	75 000
2.1.4.4 Autres types d'attestations bancaires	50 000
- De capacité financière	100 000
- De prise en charge	75 000
- Attestation de solde de compte	10 000
- Attestation de mainlevée d'une garantie	25 000

2.1.5 Droits de timbre pour versement d'espèces en compte

2.1.6 Frais pour procuration

- Délivrance d'une procuration	25 000
- Annulation d'une procuration	15 000

2.1.7 Conditions créditrices

2.1.7.1 Autres dépôts		
- Dépôt à terme		de 10 à 30%
- Pénalité en cas de déblocage anticipé		selon la durée
2.1.7.2 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme		nous consulter
2.1.7.3 Autres types de conditions créditrices		nous consulter

2.2 Moyens de paiement

2.2.1 Chèque

2.2.1.1 Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables		gratuit
2.2.1.1.2 Lettre-chèques		750
2.2.1.1.3 Chèques de banque sur place		20 000
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur compte en devises (min et max)		15 000
2.2.1.5 Frais pour annulation de chèque de banque		10 000
2.2.1.6 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		15 000
2.2.1.7 Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait dans un délai de 180 jours		15 000
2.2.1.8 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions		
- Frais à la charge du remettant		Gratuit
- Frais à la charge du Titulaire de compte		20 000
- Lettre d'avertissement		15 000
- Lettre d'injonction		20 000
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		nous consulter
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)		nous consulter
2.2.1.11 Quietis		12 000
2.2.1.12 Encaissement de chèques		
2.2.1.12.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA		gratuit
2.2.1.12.2 Encaissement de chèques hors UEMOA		
Sur Zone Euro		
- Frais d'encaissement		30 000
Chèque montant min 100 euros		
- Frais de courrier		5 000
Sur autres pays (autres devises)		
- Frais d'encaissement		15 000
Chèque montant min		nous consulter
- Frais de courrier		5 000
- Commission de change		0,25 min 10000

2.2.2 Cartes bancaires

BON A SAVOIR : Evitez les files d'attente en caisse.
Les retraits d'espèces avec votre carte SG Sénégal
sont gratuits dans nos GAB.

2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/ Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	gratuit
2.2.2.1.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères des confrères GIM UEMOA	428
2.2.2.1.1.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des autres banques locales (Hors GIM UEMOA)	1 923
2.2.2.1.1.4 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des autres banques hors zone UEMOA	2% min 3000
2.2.2.1.2 Carte interbancaire - Visa CLASSIC BUSINESS	60 000

BON A SAVOIR : Avec la carte Visa Classic Business bénéficiez gratuitement d'une garantie accidents voyage, d'une assistance perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et d'une assistance voyage*

- Visa PREMIER BUSINESS 90 000

BON A SAVOIR : Avec la carte Visa Premier Business, bénéficiez gratuitement de multiples garanties et assistances: accidents voyage, perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et assistance voyage*

2.2.2.2 Confection de carte en urgence (frais)	20 000
2.2.2.3 Frais de reconditionnement de carte (sauf défectuosité)	12 000
2.2.2.4 Réédition du code confidentiel	7 000
2.2.2.5 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	14 959
2.2.2.6 Opposition carte	
2.2.2.6.1 Par le client : perte ou vol	10 000

* Offre soumise à conditions

2.2.2.6.2 Par la banque : usage abusif (Société)	25 000
2.2.2.7 Modification de contrat (carte, plafond, ...) Relèvement de plafond	14 959
2.2.2.8 Expédition à domicile : frais d'envoi min	10 000
2.2.2.9 Ouverture de dossier de fraude	nous consulter
2.2.2.10 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	nous consulter
2.2.2.11 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	nous consulter
2.2.2.12.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) - Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	gratuit
- Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	428
- Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales hors (GIM UEMOA)	1 923
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	2% min 3000
2.2.2.12.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets - Consultation/édition de solde dans la banque du client	gratuit
- Consultation/édition d'historique de solde autres Gab	300
- Consultation/édition de solde Gab Hors Zone UEMOA	500
2.2.2.13 Paiements	
2.2.2.13.1 Au Sénégal	gratuit
2.2.2.13.2 A l'international	1,5 % min 1500
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	gratuit
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers - Virement simple Frais traitement par ligne • Support papier	15 000
- Virement Multiple	1 000 par ligne max.150 000
Support Télématique/Electronique: - Virement simple	250 f par ligne
- Virements multiples	2 500
2.2.3.1.3 Virement entre agence	gratuit

en faveur d'un tiers	
2.2.3.1.4 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	15 000
2.2.3.1.5 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	gratuit
2.2.3.1.6 Mise en place de virement permanent local ou autre	gratuit
2.2.3.1.6.1 Ouverture de dossier	
- Virement permanent local	gratuit
- Virement permanent UEMOA	gratuit
2.2.3.1.6.2 Exécution de l'opération	
- Support papier	7 500
support télématique électronique	
- virement simple	250 par ligne
- virements multiples	2500
2.2.3.1.7 Remise de virement (support télétransmission)	
- Virement permanent local	gratuit
- Virement permanent UEMOA	gratuit
2.2.3.1.8 Mise à disposition de fonds	0,2% min 25 000
2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier	gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	
- Prélèvement automatique	gratuit
- Prélèvement Manuel	gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
• Intra-bancaire	gratuit
• Interbancaire	
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	250 / ligne nous consulter
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	nous consulter
2.2.3.2.5 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	
- Au titulaire du compte	2 500
- Au bénéficiaire	gratuit

2.2.3.3 Effets de commerce

2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets

- Au Sénégal et dans la zone UEMOA	gratuit
- En provenance Zone Euro	
• Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 00
• Commission de traitement	0,325%
• Taxe Etat	0,6%
• Frais de courrier	5 000
• Frais de télécommunication	12 000
- En provenance autres pays	
• Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	25 000
• Commission de change	0,25%
• Commission de traitement	min 10000 0,325%
• Taxe Etat	0,6%
• Frais de courrier	5 000
• Frais de télécommunication	12 000
• Frais d'opposition sur effets	15 000

2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets

- Agence SG Sénégal	10 000
- Autres banques	10 000
- Vers Zone Euro	
• Ouverture de dossier	15 000
• Frais de port	10 000
- Vers autres pays	
• Ouverture de dossier	15 000
• Frais de port	10 000

2.2.3.3.3 Commission de bordereau

	0,75%
	min 6 000

2.2.3.3.4 Commission d'endos

	0,75%
	max 14 %

2.2.3.3.5 Intérêt

	min 6 000
	0,75%

2.2.3.3.6 Frais fixe

	30000
	+ honoraire

2.2.3.3.7 Frais de protêt

	notaire
	/ Huissier

2.2.3.3.8 Frais de prorogation d'échéance

- International	35 000
- Au Sénégal et dans l'UEMOA	20 000

2.2.3.3.9 Autres effets de commerce

- Réclamation	20 000
- Effet sans avis de domiciliation	6 000
- Impayés	
• A la charge du remettant	10 000
• A la charge du tiré	20 000

2.2.3.3.10. Carnet d'effets de commerce

- 25 Feuillets	5 000
- 50 Feuillets	10 000
- 100 feuillets	20 000

SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées

3.1.1 Virements reçus	J
3.1.2 Remise de chèque	J
- SG Sénégal	J+1
- Confrères	(Après sort du chèque)
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis	J-1
3.1.5 Domiciliation d'effets	J-1
3.1.6 Paiement de chèques	J-1
3.1.7 Versement d'espèces	J
3.1.8 Retrait d'espèces	J
3.1.9 Livrets d'épargne	max J+15 max J+15
- Versement	
- Retrait	

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet	gratuit
(hors acquittement de frais de timbre fiscal)	
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	
- Avec chéquier	gratuit
- Sans chéquier	10 000
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	10 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises	
Vers zone Euro	
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de dossier	7000
- Frais de télécommunication	12 000
Autres devises	
- Commission de change	0,25%
	min 10000
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de dossier	7000
- Frais télécommunication	12 000
3.2.5 Rejet de chèque	
- au titulaire	20 000
- au remettant	2500
3.2.6 Demande d'opposition (par demande)	15 000
3.2.7 Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	50 000
3.2.8 Protêt	nous consulter
3.2.9 Frais de circularisation	60 000
3.2.10 Changement de signature	gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	gratuit
3.2.12 Changement d'adresse	gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	nous consulter
3.2.15 Autres types de services bancaires	nous consulter

SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1 Banque en ligne

BON À SAVOIR : Accédez à vos comptes 24h/24h et effectuez vos virements et consultations gratuitement.

MyBusiness

- Pack 1 PRO	5000
- Pack 2 PME	10 000
- Pack 3 Premium	25 000
- Pack 4 Premium +	30 000
- Digipass supplémentaire	5 000

Connect Pro

- Redevance mensuelle	5 000 / mois sauf pour les associations
	10 000 / an

Bank to wallet

PI - SPI

	1 %
	Gratuit au de là de 30 transactions mensuelles
	1 %

Terminal de Paiement Electronique (TPE)

- Redevance mensuelle	
GPRS	15 000
IP	12 000
- Commission	2,75%

SOGECommerce

Frais de raccordement	250 000
Redevance mensuelle	30 000
Commission	2,75%

SOGESCAN

- Point d'accès principal	75 000/mois
- Point d'accès supplémentaire	37 500/mois

SOGESIGN

4.2 Virement électronique vers un autre établissement bancaire

MyBusiness

- Virement unitaire	Gratuit
- Virement multiple	250
- Virement unitaire STAR UEMOA	150 / ligne min 250
- Virements multiples STAR UEMOA	2 500

4.3 Services SMS

4.4.1 Messalia Pro

- Avis de débit et de crédit	gratuit
- Réception de solde	5 000

4.5 Téléchargement de fichiers

(demande de relevés de compte en ligne)

4.6 Autres types de services banque à distance

4.7.1 Vocalia Pro

- Redevance mensuelle	gratuit
-----------------------	---------

4.7.2 Appels

- Du Sénégal	cout d'appel national
- De l'étranger	cout d'appel international

GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.2 Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	
1 ^{ère} échéance	30 000
2 ^{ème} échéance	40 000
3 ^{ème} échéance	50 000
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	nous consulter
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	nous consulter
5.6 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
- A la charge du titulaire:	25 000
- A la charge du remettant:	gratuit
5.7 Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	nous consulter
5.8 Certificat de non-paiement	gratuit
5.9 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
- Lettre d'avertissement pour chèque impayé	15 000
- Lettre d'injonction pour chèque impayé	20 000

OPÉRATIONS SUR TITRES

6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)

nous consulter

6.2 sogebourse

6.2.1 Courtage

- Achat montant transaction	0,8% min 1 000
- Vente montant transaction	0,8% min 1 000
- Acheté-vendu / Transaction sur dossier montant transaction	0,8% min 1 000
- Cession de bloc de titres	2 à 2,5% montant transaction

6.2.2 Conservation

- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre) • Tranche valeur portefeuille <= 10 millions	min 0,5% 2 500 / trimestre
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,26%

6.2.3 Autres opérations sur valeurs

- Transfert de titres portefeuille transféré	0,2% min 10 000/ valeur
- Nantissement de titres portefeuille nanti	0,25% min 10 000/ valeur
- Main levée sur titres portefeuille libéré	1% min 10 000/ valeur

6.2.4 Opérations sur opcvm

- Courtage montant transaction	0,4% min 10 000
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre) • Tranche valeur portefeuille = 10 millions	0,5% min 1 250/ trimestre
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,25%

6.2.5 Autres services

- Attestation de propriété	20 000 / attestation
- Attestation de titres en dépôt	20 000 / attestation
- Attestation d'IRVM	10 000 / attestation
- Impression de relevé de compte titres	500 / page
- Création de certificat de titres	5 000 / certificat
- Commission sur succession	0,30% portefeuille
- Frais de recherche : • opération de 6 mois à un an	15 000 / opération
• opération de plus d'un an	30 000 / opération

6.2.6 Augmentation de capital	- Commission de placement - Commission de chef de file - Commission de garantie de placement - Commission d'attribution d'actions gratuites - Commission de capitalisation de dettes	1 à 1,5% 0,5 à 1% 1 à 1,5% 1% montant de l'augmentation 1% montant des dettes capitalisées
6.2.7 Opérations sur OPCVM	- Courtage 0,4% montant transaction - Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre) • Tranche valeur portefeuille <= 10 millions • Tranche valeur portefeuille > 10 millions	min 1000 0,5% min 1 250/ trimestre 0,25%
6.2.8 Mission de conseil	- Ouverture de dossier - Commission	10 000 000 (non remboursable) 1,25% montant des capitaux restructurés
6.2.9 Autres services	- Attestation de propriété - Attestation de titres en dépôt - Attestation d' IRVM - Impression de relevé de compte titres - Création de certificat de titres - Commission sur succession - Frais de recherche : • opération de 6 mois à un an • opération de plus d'un an cfa	20 000 / attestation 20 000 / attestation 10 000 / attestation 500 / page 5 000/ certificat 0,30% portefeuille 15 000/ opération 30 000/ opération
6.2.10 Conditions particulières	- Confirmation et dénouement de transaction	0,4% montant transaction

OPÉRATIONS DE CHANGE

7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)

7.1.1 Achat par la Banque

- Euro
- USD
- Autres devises

0% à 2%
0% à 2%
max 5%

7.1.2 Vente par la Banque

- Euro
- Autres devises

0% à 2%
max 5%

OPÉRATIONS DE CRÉDIT

8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TMMM +Marge, dans la limite du taux d'usure)	
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (TMMM+Marge)	max 14%
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (TMMM+Marge)	max 14%
8.1.3 Crédits à court terme (TMMM+Marge)	max 14%
8.1.4 Autres crédits à court terme (TMMM+Marge)	nous consulter
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (TMMM+Marge)	max 14% l'an
8.1.6 Crédit-bail et crédit amortissable 8.1.6.1 Mobilier	Dans la limite du taux d'usure nous consulter
8.1.7 Autres types de crédits de trésorerie	
8.1.8 Affacturage	
- Commission d'affacturage	2%
- Commission de financement	8%
- Frais de dossier	2%
- Reverse Factoring	
- Commission de financement	8%
- Frais de dossier	2%
- Droit de timbre (si montant supérieur à 500 000)	20 000
8.2 Crédits par signature	
8.2.1 Caution sur marchés	
- Commission d'ouverture	nous consulter min 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.2 Cautions fiscales et douanières	
- Commission d'ouverture	nous consulter min 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.3 Aval de traites	
- Commission d'ouverture	nous consulter min 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000

	- Document modèle client - Avenant	75 000 35 000
8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits		
8.3.1 Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	nous consulter	
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	nous consulter	
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	nous consulter	
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	nous consulter	
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	nous consulter	
8.3.6 Demande de décompte	nous consulter	
8.3.7 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)		
- Pénalités /Majoration sur le taux du crédit en cas d'échéance impayée (appliquée pendant la durée du retard)	4%	
- Commission de traitement	30 000	
- Lettres de relance pour échéance de crédit impayée	30 000	
• 1 ^{ère} échéance	30 000	
• 2 ^{ème} échéance	40 000	
• 3 ^{ème} échéance	50 000	
8.3.8 Frais de pénalité pour remboursement (selon périodicité)		
- Pénalité pour remboursement anticipé (Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	3% min 50 000	
8.3.9 Commission d'engagement	3% l'an	
8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt		
8.3.10.1 Frais et commissions d'escompte		
- Commission bordereau	0,75%	
- Min décompte de jour	15 jours	
- Commission de non utilisation/ de confirmation	1% / trimestre	

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.1 Encaissement chèque et effet en devises

9.1.1 Opérations sur Chèques

9.1.1.1 Remise	J+1
9. 1.1.1.1 Sur Zone Euro	
- Frais de dossier	11 000
chèque montant min 100 euro	
- Frais de port	25 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Frais de sort	5 000
9. 1.1.1.2 Sur autres pays (Autres devises)	J+1 après couverture
- Frais de dossier	15 000
chèque montant min	nous consulter
- Frais de courrier	25 000
- Commission de change	0,25% min 10000
- Frais de télécommunication	12 000
- Frais de sort	5 000
9.1.1.2 Emission chèque de banque	J-1
9.1.1.2.1. Vers Zone Euro	
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de dossier	7 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.1.1.2.2. Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	0,25% min 10000
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de dossier	7 000
- Frais de télécommunication	12 000

9.1.2 Opérations sur effets

9.1.2.1 Remise	
9.1.2.1.1 Vers Zone Euro	J+1
- Ouverture de dossier	17 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.1.2 Vers autres pays	j+1 après couverture
- Ouverture de dossier	17 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.2 Paiement	
9.1.2.2.1 En provenance Zone Euro	J+1
- Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 000
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.1.2.2.2 En provenance autres pays	
- Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	25 000
- Commission de change	0,25% min 10000
- Commission de traitement	0,325%
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.1.2.3 Annulation et modification	
- Frais de modification (Prorogation)	11 000
- Frais d'annulation	25 000

9.1.3 Impayés

35 000

9.2 Emission de chèques et effets en devises

9.2.1 Euro

9.2.1.1 Frais de dossier	7000
9.2.1.2 Commission de traitement	0,325%
9.2.1.3 Taxe Etat	0,6%
9.2.1.4 Frais Swift (Frais de télécommunication)	12 000
9.2.1.5 Frais liés à l'autorisation de change	20 000

9.2.2 Autres devises

9.2.2.1 Frais de dossier	7 000
9.2.2.2 Commission de traitement	0,325%
9.2.2.3 Taxe Etat	0,6%
9.2.2.4 Frais liés à l'autorisation de change	20 000
9.2.2.5 Frais Swift (Frais de télécommunication)	12 000

9.4 Transferts

9.4.1 Transferts zone UEMOA

CF virement

9.4.2 Transferts hors zone UEMOA

Transfert reçu	gratuit
Transfert émis	
- Commission de traitement et de service	0,85% min 20 000
- Frais de dossier	30 000
- Taxe Etat	0,6%
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change (hors UEMOA et zone Euro)	0,25% min 10 000

9.5 Opérations documentaires

9.5.1 Remise documentaire export

(avec document)

9.5.1.1 Ouverture	
- Frais de dossier	15.000
- Commission de manipulation	0,15% min 25 000
- Frais de port (DHL)	25.000
9.5.1.1.2 Règlement	
- Acceptation / Encaissement	0,2% min 20 000
- Frais de télécommunication	12.000
- Frais de sort	5.000
- Commission de change (hors UEMOA et zone Euro)	0,25% min 10 000
9.5.1.2.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000

9.5.2 Remise documentaire import

9.5.2.1.1 Ouverture

- Commission d'acceptation	0,1875% par mois min. 20 000
- Frais de dossier	17 000

9.5.2.1.2 Règlement

- Commission d'encaissement	0,2 % flat min 25 000
-----------------------------	--------------------------

- Commission de traitement	0,85%
- Taxe Etat	min 20000
- Frais de télécommunication	0,6%
- Commission de change (hors UEMOA et zone Euro)	12 000
	0,25% min
	10 000
- Frais d'impayés	50 000 par mois
9.5.2.2.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000
9.5.3 Crédit documentaire import	
9.5.3.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17 000
- Télécommunication	12 000
- Commission d'ouverture	0,5625% par trimestre
	min 75 000
9.5.3.2 Modification	
- Prorogation ou Augmentation	
Frais de modification	0,57% par trim
	min 50 000
- Autres modifications	
Frais de modification	35 000
9.5.3.3 Réalisation	
- Commission d'acceptation à vue	0,57% min 20.000
- Commission d'encaissement	0,2% min 20.000
- Commission de levée de document	0,65% min 25 000
- Taxe Etat	0,6%
- Commission de change	0,25% min 10 000
- Commission de traitement	0,85% min 20 000
9.5.4 Crédit documentaire export	
9.5.4.1 Ouverture	
- Confirmation	nous consulter min 60.000
- Commission d'encaissement	0,2% min 20.000
- Préavis	12.000
- Frais de dossier	17.000
- Frais de port (DHL)	25.000
- Notification	100 000
9.5.4.2 Modification	
- Frais de modification	35.000
9.5.4.3 Réalisation	
- Frais de confirmation	nous consulter min 30 000
- Frais d'escompte	nous consulter
- Mise en conformité des documents	50.000
- Frais de sort	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change (Si, hors Zone Euro)	0,25% min 10 000
- Si annulation	50.000

9.5.5 Domiciliation recettes d'exportation

nous consulter

9.5.6 Lettre de crédit Stand-By (SBLC)

ou de prorogation de la durée du crédit

- Lettre de garantie ou caution en attente de documents (par mois entier min 1 mois)
- Frais de dossier

min 40 000

3% l'an

17 000

- Lettre de crédit Stand-By (SBLC)
 - Commission d'émission
 - Prorogation/Augmentation

3% par an

min 40 000

3% par an

min 40 000

- Garanties internationales
 - Frais de dossier (émission)
 - Commission d'émission
 - Prorogation/Augmentation

17 000

nous consulter

nous consulter

9.5.7 Lettre de crédit Stand-By (SBLC)

ou de prorogation de la durée du crédit

- Lettre de garantie ou caution en attente de documents (par mois entier min 1 mois)

min 40 000

3% l'an

17 000

- Lettre de crédit Stand-By (SBLC)
 - Commission d'émission
 - Prorogation/Augmentation

3% par an

min 40 000

3% par an

min 40 000

- Garanties internationales
 - Frais de dossier (émission)
 - Commission d'émission
 - Prorogation/Augmentation

17 000

nous consulter

nous consulter

AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1 Frais de recherche de documents (en unité)	20 000
10.1.5 Supplément par photocopie	2 000
10.2 Casier	6 000/trimestre
10.3 Location de coffre-fort	
10.3.1 Location d'un compartiment de coffre fort	
- Petit	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	300 000
- Moyen	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	400 000
- Grand	
• Déposit	350 000
• Frais annuels de location	500 000
10.4 Demande de renseignements commerciaux	nous consulter
(par mail et avec accord du client)	
10.5 Demande de renseignements financiers	nous consulter
10.6 Demande de renseignements comptables	
(Commissaires aux comptes)	
- Lettre d'Audit	60 000
10.7 Abonnement mensuel au site internet	gratuit
10.8 Information annuelle des cautions	10 000 / Semestre
10.9 Successions	
10.9.1 Frais de dossier de succession	nous consulter
(au règlement selon l'actif)	
10.9.2 Frais annuels de tenue de compte	nous consulter
10.10 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	60 000
10.11 Attestation d'avoirs	nous consulter
10.12 Reconstitution d'extrait de compte	nous consulter
10.13 Autres types de services	
- Attestation de capacité financière	100 000
- Attestation de prise en charge	75 000
- Attestation de solde	15 000
- Envoi en express	25 000
- Transmission en correspondance	10 000
- Duplicata de document	15 000

LEXIQUE

NA : Non Applicable, services inexistant ou non commercialisés par la banque.

NC : Nous consulter, services dont les tarifs sont variables ou soumis à conditions.

TMMM : Taux Moyen du Marché Monétaire.

TIN : Le Taux d'Intérêt Nominal est le taux conventionnel fixé pour la définition des intérêts à payer appliquée au montant du concours.

Date de valeur applicable aux principales opérations : Date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

Commission de mouvement : Commission proportionnelle calculée sur le montant des opérations de débit enregistrées sur le compte.

Petites associations : Associations ayant un flux d'affaires inférieur à 100 millions.

Professionnels : Professions libérales, artisans, commerçants, micro entreprises.

MONÉTIQUE

- **Guichet Automatique de Billets (GAB) :** Appareil qui permet de retirer une somme d'argent dans les limites préalablement fixées contractuellement ou de consulter le solde de son compte bancaire.
- **Carte bancaire :** Moyen de paiement émis par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé, d'effectuer des paiements et/ou retraits. Toutes les transactions doivent être validées par un code PIN personnalisé et confidentiel.
- **Carte salaire :** Carte bancaire prépayée mise à la disposition des entreprises pour leurs salariés n'ayant pas de comptes bancaires. Elle permet d'effectuer des retraits au niveau des GAB de la SG Sénégal et des GAB confrères connectés au réseau GLM.

BANQUE À DISTANCE

- **Vocalia :** Serveur vocal permettant aux clients de consulter leurs comptes.
- **Messalia :** Système de message push en semi-instantané sur le solde ainsi que les opérations de débit et de crédit du compte.
- **Connect :** CONNECT est une application mobile bancaire de gestion et de suivi en ligne de son compte bancaire SG Sénégal 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les opérations y sont traitées en temps réel. L'application met à la disposition du client une multitude de fonctionnalités pour gérer ses comptes où qu'il soit et à tout moment.
- **Sogecashnet :** service de banque en ligne de Société Générale destiné à la clientèle des Entreprises qui permet de gérer à distance et en toute sécurité la trésorerie de l'entreprise.

- **Sogextrait** : Service de télématique ayant pour objet de permettre de recevoir des relevés de comptes au format SWIFT MT940.
- **Sogecom** : service télématique ayant pour objet de fournir des informations bancaires sous le format AFB 120.
- **SIOR** : service télématique ayant pour objet de permettre au client d'émettre des ordres de paiement au format SWIFT MT 101.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- **Sogescan**: solution d'encaissement de chèque qui permet de réduire la durée de traitement des remises de chèques et permet de disposer plus rapidement du crédit en compte.
- **Crédit Documentaire (CREDOC)** : opération par laquelle une banque s'engage pour le compte de son client importateur, à régler à un tiers, exportateur, dans un délai déterminé, un certain montant, contre remise des documents strictement conformes, et cohérents entre eux, justifiant de la valeur et de l'expédition des marchandises ou de la prestation de services.
- **Remise Documentaire (REMDOC)** : La REMDOC ou encaissement documentaire vise le traitement par les banques, selon les instructions reçues de l'exportateur (donneur d'ordre), de documents, en vue d'en effectuer la remise :
 - Contre paiement à vue
 - Contre acceptation par le tiré d'un effet, avec ou sans aval bancaire
- **Change à terme** : Pour l'entreprise qui connaît précisément ses dates de règlements et souhaite protéger ses marges en garantissant définitivement le cours d'achat ou de vente de ses devises. Nous vous proposons de fixer aujourd'hui le cours de change qui vous sera appliqué à une échéance future dans un délai de 12 mois.
- **Change flexible** : Le change flexible est destiné aux entreprises qui ne connaissent pas précisément ses dates de règlements et souhaitent couvrir un courant d'affaires afin de maîtriser ses marges.
- **Lettre de crédit stand by (SBLC)** : La SBLC (Standby Letter of Credit) est une garantie bancaire à première demande. Elle consiste en l'engagement irrévocable d'une banque d'indemniser son bénéficiaire (vendeur) en cas de défaillance du donneur d'ordre (acheteur).

Votre Conseiller en Agence

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié dans votre Agence Société Générale Sénégal.

Il est là pour apporter des réponses à vos besoins bancaires et financiers.

Vous pouvez le contacter personnellement par téléphone pour obtenir un renseignement ou le rencontrer pour réaliser une étude plus approfondie sur un sujet qui vous préoccupe.

33 839 42 42 ou le 20 10 10

Votre Centre de Relation Clients

Nos téléconseillers sont à votre écoute, du lundi au vendredi de 7h 30 à 18h et le samedi de 8h à 12h, pour répondre à toutes vos questions quotidiennes pour :

1. résERVER UN PRODUIT
2. LAISSER UN MESSAGE À VOTRE CONSEILLER
3. EFFECTUER VOS OPÉRATIONS COURANTES : DEMANDES DE SOLDES.

Un Service continu d'Assistance carte bancaire

Appelez le +221 33 839 55 95 et disposez d'une assistance 24h/24 et 7j/7 en cas de perte, de vol ou de tout autre souci sur votre carte souscrit auprès de SG Sénégal.

AGENCES SG SÉNÉGAL

DAKAR

	TELEPHONE
ALMADIES - Route des Almadies x Rte de l'Aéroport	33 829 54 05
AUTOPORT - Boulevard de la Libération en face Embarcadère de Gorée	33 822 78 91
BOURGUIBA CASTORS - Sicap Dieuppeul II - Av. Bourguiba Castors	33 865 02 00
CAMBERENE - Case des Parcelles Assainies	33 879 21 21
CENTENAIRE - Boulevard du Général De Gaulle	33 889 71 94
VDN - Sacrée Cœur VDN Cité Keur Gorgui*	33 823 07 92
GRAND YOFF - 124 SCAT URBAM	33 827 95 92
GUEDIAWAYE NDIAREME Quartier Marché Ndialème	33 877 67 54
HANN MARISTES - Hann Cité Immorama villa n°2	33 832 49 12
HLM GRAND MEDINE - Villa n°600 Hlm Grand Médine	33 835 86 11
KEUR MASSAR - Institut Biblique Sénégalaïs de Keur Massar (face Station Shell)	33 878 06 06
LAMINE GUEYE - Av. Pdt. Lamine Gueye x Faidherbe	33 839 57 49
MALICK SY - Ex Station Shell, avenue Blaise Diagne x Faidherbe	33 889 14 89
OUAKAM - Route de Ouakam X Tally Américain	33 869 83 83
PIKINE - Tally Bou Mak	33 879 11 60
POINT E - Boulevard de l'Est	33 839 57 51
POMPIDOU - Pompidou X Raffanel, Immeuble Yoro Lam	33 889 71 84
ROUME - 19, avenue Pdt L. Sédar Senghor	33 839 55 00
RUFISQUE - Bd Maurice Gueye	33 839 87 40
SACRE CŒUR - Villa N°8609 Sacré Coeur 2	33 839 71 51
SICAP BAOBAB - villa n°56 Sicap Baobabs	33 864 40 25
STÈLE MERMOZ - Rond point Stèle Mermoz - Route de Ouakam	33 860 22 70/73
YOFF SEYDI- LLAYE - Route de l'aéroport	33 869 92 84
ZONE INDUSTRIELLE - Km 4,5 Route de Rufisque	33 839 57 10

REGIONS

	TELEPHONE
KAOLACK - Av. J.F. Kennedy - BP 59	33 941 11 88
KOLDA - Rue 20 en face Salle des Fêtes	33 996 11 61
LOUGA - Av. El Hadji Malick Sy	33 967 47 72
MBOUR - Avenue Serigne A. Bamba X Demba Diop, Lot N°39/ Quartier Escale	33 939 54 44
SAINT LOUIS - Av. du G. de Gaulle - Sor	33 938 23 10
SALY PORTUDAL - Place des Bougainvillées	33 939 70 90
TAMBACOUNDA - Av. Pdt. L. Sédar Senghor	33 981 15 30
THIES - Place de France	33 951 82 25
THIES RANDOULENE - Thiès Randoulène Sud 1ère Tranche	33 952 05 25
TIVAOUANE - Route Nationale N°2 (vers St-Louis)	33 955 33 83
TOUBA - Quartier Darou Marnane parcelle n° 1115	33 976 91 92
ZIGUINCHOR - Rue de la Poste - BP 17	33 991 12 92

RÉSEAU DES GAB HORS AGENCES

→ Dakar	
CAFE DE ROME	Boulevard de la République
CASINO SARRAULT	Avenue Hassan II
CENTRE COMMERCIAL DAKAR CITY	Almadies Route de l'aéroport
CENTRE COMMERCIAL SEA PLAZA	Corniche Ouest – Fann Résidence
CITYDIA PLATEAU	Av. André Peytavin x Roosevelt, en face de la gare Rte Lat Dior
GARE MARITIME DE DAKAR (EMBARCADERE)	21, Boulevard de la Libération
GOLF	Hamo 1 Lot K01 - Guédiawaye
MEDINA RUE 6	Rue 6 X 17 Médina Dakar
OIL LIBYA RELAIS	Station Service Oil Libya Relais – Av. Cheikh A. Diop – Point E
PUMA CYRNO'S	Rte de Rufisque – Km 2,5 bld du centenaire de la commune
TOTAL AUTOROUTIERE	Autoroute de l'avenir - Station Total
TOTAL FOIRE VDN	Cité SIPRES derrière le CFPT
SHELL VIRAGE	Rte des Almadies, Rond Point Ngor à côté de la brioche dorée
NESTLE	Nestlé Sénégal Km 14 Route de Rufisque
PORT AUTONOME DE DAKAR	Mole 10
TOTAL MARISTES	Passerelle Hann Mariste, Dakar
HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR	Route de la Corniche Estate, Dakar
DP WORLD	Mole 8 Port Autonome de Dakar)Sitel (Fann Résidence)
SITE	Fann Résidence
STATION SHELL MALICK SY	Av. Malick Dakar Sénégal
STATION SHELL OUAKAM	Ouakam Dakar Sénégal
STATION SHELL RUFISQUE	Rufisque Dakar Sénégal
Hotel Radisson	Corniche Ouest Dakar
STATION ELTON KEUR NDIAYE LO	Rte Rufisque-Niaga-Lac Rose
→ Régions	
Aéroport Blaise DIAGNE	DIASS
Station Total Nguérigné	Ngaparou
GRANDE COTE OPERATION	DOGO - Tivaouane
HOTEL DE LA POSTE	Place de l'île - Saint Louis
CIMENTS DU SAHEL	Diass - Les Ciments du Sahel
SABADOLA GOLD OPERATION	Sabadola - Kedougou
STATION ELTON SINDIA	Sindia
STATION SHELL YEBA	Autoroute à péage

